

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE WATTEN DU 9 AVRIL 2018

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 9 avril 2018 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, M.Blin, Mme Cousaert, M. Crépin, Mme Danset, M.Delhaye, Mme Deram, M. Duval, Mme Erckelboudt, Mme Isola, Mme Lamarque, M. Marie, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch.

Excusés : M. Dambricourt, (procuration à M. Ducrocq), Mme Dufour (procuration à M. Penez), Mme Ledez (procuration à M. Avart), Mme Questier (procuration à M. Vanpoperinghe), Mme Rousselle

DELIBERATIONS LIEES AU BUDGET :

Compte de gestion 2017 : ce compte constate et valide la situation de l'exercice comptable. Il est clos et dressé par le receveur municipal. Approbation par 21 voix et 2 abstentions.

Compte administratif 2017 : M. Francis Berquez, désigné président de séance, a soumis au vote du conseil municipal le compte administratif 2017 dressé par le maire, qui ne peut participer au scrutin et doit se retirer pendant son déroulement. Le compte administratif a été approuvé par 19 voix et 2 abstentions.

Bilan des cessions et acquisitions : la liste a été présentée au conseil municipal. Pas de vote sur cette question.

Affectation du résultat : résultat cumulé de l'exercice : 566 039,25 €, affectation du résultat de fonctionnement à l'investissement 2018 : 374 868,80 €, affectation de l'excédent reporté : 191 170,45 €. Vote : 21 pour, 2 abstentions.

Budget primitif 2018 : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions.

Fixation des taux des taxes locales : taxe d'habitation : 12%, foncier bâti : 27%, foncier non bâti : 32,50%. Vote : 21 pour, 2 abstentions.

Subventions 2018 : le vote des subventions aux associations a été adopté à l'unanimité.

Participation 2018 au budget du Sivom des rives de l'Aa et de la Colme : le conseil décide à l'unanimité de budgétiser la somme de 139 059,91 € et de fiscaliser le reste de la contribution au Sivom soit 69 929,04 €.

SIECF - cotisations communales au titre de 2018 : comme en 2017, la fiscalisation de la totalité de la contribution a été votée à l'unanimité. Electricité : 3,10 € par habitant, éclairage public : 3 € par habitant, télécommunication numérique : 5,50 € par habitant.

AUTRES DELIBERATIONS :

Extension du périmètre transfert de compétence espaces verts de Steene et Pitgam au Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme : l'adhésion de ces deux communes pour cette compétence à

compter du 1er juillet 2018 est validée à l'unanimité.

Désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque du Centre de Gestion 59 : le conseil à l'unanimité se prononce contre cette demande considérant que les conséquences humaines et financières de ce retrait ne sont pas clairement établies (devenir du personnel, taux de cotisations des communes dont l'affiliation est obligatoire).

Eglise communale - travaux de réhabilitation contrat de prêt à usage : le Sivom va réaliser des travaux de réhabilitation de la toiture de l'église St-Gilles (hors charpente) sur le versant nord de l'église. Le conseil valide la convention de prêt à usage en faveur du Sivom pour la durée des travaux.

Pâturage du moulin - contrat de prêt à usage : afin que le Sivom puisse réaliser des travaux de clôture et de pose de barrières fourragères pour accueillir des moutons sur le site, il est consenti un contrat de prêt à usage en faveur du Sivom pour la réalisation de cette opération.

Vente d'un terrain à M. et Mme Follet : la vente décidée le 23 juin 2017 par le conseil municipal au prix de 4 830 € d'une parcelle de terrain sise rue de Millam, est confirmée par cette nouvelle prise en conformité à l'avis des services des domaines rendu le 29 mars 2018.

Construction d'un club house au stade Decreton : le conseil, suite à sa délibération du 2 octobre 2017, valide le plan de subvention et les demandes correspondantes selon le plan de financement suivant : coût total : 66 419 €, département : 33 209 €, fédération football amateur : 13 283 €, commune 19 927 €. Toute modification de ce plan devra être soumise à l'approbation du conseil. Vote : 20 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Réforme de la carte judiciaire : M. le maire a donné lecture au conseil de la motion relative à la réforme de la carte judiciaire adoptée le 7 mars par les élus de la CCHF.